



LEBENSQUALITÄT
ENSEMBLE

Réaménagement de la Rue de Mâche Ouest

Document de synthèse sur le tronçon S5 des mesures d'accompagnement en matière de circulation de la branche Est de l'A5.

Réaménagement de la Rue de Mâche Ouest

(Chemin Marie-Louise-Bloesch – Rue du Moulin)

HORIZON DE MISE EN ŒUVRE : 2027 À 2030

Avant l'ouverture de la branche Est de l'A5, le tronçon de la rue de Mâche Ouest se caractérisait par un volume de trafic élevé. La charge de trafic nettement plus faible depuis lors permet de revaloriser l'ensemble du tronçon, tant sur l'amélioration de la qualité urbanistique et paysagère que pour l'attractivité de la mobilité douce. Grâce à la largeur disponible, il est possible de créer des pistes cyclables et de séparer ainsi les différents types de trafic. La plantation d'arbres sur l'ensemble du tronçon favorise en outre un climat urbain agréable.

La route de Mâche adaptée à la mobilité active

Avec le tronçon Est de la rue de Madretsch, le tronçon Ouest de la rue de Mâche constitue une liaison importante entre les centres des quartiers de Madretsch et de Mâche. Pendant longtemps, le tronçon de la rue de Mâche Ouest était surtout destiné à absorber des charges de trafic élevées. Grâce à la branche Est de l'A5 et aux mesures d'immédiates d'accompagnement déjà mises en œuvre, comme le sens de circulation alterné du sous-voies rue de Mâche / rue de Madretsch. Pour retrouver un caractère urbain et vivant, la prédominance du trafic individuel motorisé doit encore être réduite et une configuration à la fois uniforme et cohérente de la rue doit être créée. A cet effet, à partir de l'arrêt de bus Piasio et jusqu'au giratoire de la rue du Moulin, une rangée continue d'arbres est prévue sur tout le côté nord de la route. L'espace routier quant à lui est redimensionné à un niveau proportionnel aux exigences d'utilisation actuelles avec des pistes cyclables complètement séparées construites des deux côtés.

Revalorisation de l'axe de liaison de la Rue de Mâche Ouest en un boulevard de qualité

Le tronçon de la rue de Mâche Ouest est flanqué de part et d'autre de nombreuses petites parcelles de constructions ouvertes. La chaussée a été conçue à l'origine pour un volume de trafic nettement plus élevé et semble désormais surdimensionnée, en contraste avec les petites parcelles. De plus, il n'y a pas de plantations dans l'espace public sur toute la longueur du tronçon. Le réaménagement de la rue de Mâche Ouest présente donc un net potentiel de revalorisation en ce qui concerne la qualité de la valorisation urbanistique et paysagère. L'ensemble du tronçon doit avoir une apparence uniforme et reconnaissable, qui accentue la rue de Mâche en tant que boulevard de liaison moderne. Pour cela, des mesures coordonnées sont nécessaires. En premier lieu, un redimensionnement de l'espace routier à un niveau adapté aux exigences d'utilisation. Sur la surface ainsi libérée, il est prévu de planter une rangée d'arbres continue directement à côté de la chaussée menant au centre-ville. De plus, des pistes cyclables sont prévues de part et d'autre de la chaussée. Le projet du Canton de réaliser dans ce secteur un itinéraire cyclable prioritaire d'importance suprarégionale est ainsi repris. Grâce aux trottoirs séparés spatialement des deux côtés de la rue des autres voies de circulation, la qualité de séjour pour les piétonnes et les piétons peut être nettement améliorée et un chemin pour flâner peut-être créé, surtout sur le côté nord avec ses arbres qui donnent de l'ombre.

Mesures visant à accroître la résilience face au changement climatique

Une rangée continue d'arbres est prévue avec un revêtement perméable sur tout le côté nord du tronçon de la rue de Mâche Ouest. Celui-ci doit, si possible, être végétalisé. Les arbres offrent de l'ombre, constituent un habitat pour les oiseaux et autres animaux et contribuent à améliorer le microclimat. Le revêtement perméable permet l'évaporation de l'eau de pluie et empêche la formation d'îlots de chaleur, très marqués sur les sols imperméables.

Plus de sécurité grâce à des mesures adaptées et spécifiques à chaque tronçon

Les nouvelles pistes cyclables séparées du trafic permettent d'augmenter considérablement le confort et la sécurité pour les cyclistes. Les trottoirs parallèles aux pistes cyclables sont aménagés sans interruption sur tout le tronçon, à une exception près. Les rues secondaires qui débouchent sur la rue de Mâche Ouest sont séparées par des trottoirs traversants.

Décisions générales concernant les transports

La chaussée standard avec séparation des modes prévue permet de séparer le trafic motorisé rapide du trafic cycliste et de garantir une progression sûre pour tous les usagers et les usagères de la route. Comme la place le permet et que le Canton prévoit sur ce tronçon un itinéraire cyclable prioritaire d'importance suprarégionale, l'aménagement complet sera complété par des pistes cyclables séparées du trafic des deux côtés de la chaussée. Les arrêts de bus Piasio et Bloesch seront à l'avenir aménagés sur la chaussée afin de garantir la ponctualité et la fiabilité de l'horaire.

Possibilités de participation

En raison de marges de manœuvres minimales relatives au tronçon est de la rue de Mâche Ouest, aucune procédure de participation n'est prévue. La population sera néanmoins informée en temps voulu du déroulement exact des travaux.

Cependant, dans le cadre de la planification détaillée et comme pour tout autre projet, la Ville pourra aussi s'adresser directement aux personnes concernées par des mesures spécifiques, afin de clarifier des détails juridiques de la planification. En outre, la population a toujours la possibilité d'exercer une influence sur le projet par voies politiques ou juridiques officielles.

Financement

Les mesures d'accompagnement de la circulation sur la branche Est de l'A5 sont initiées et financées par la ville de Bienne. Selon le tronçon, il est possible de faire valoir des subventions de la Confédération et du canton sur la base du plan directeur des mesures d'accompagnement en matière de circulation et du projet d'agglomération. Le coût total du réaménagement du tronçon de la Rue de Mâche Ouest s'élève à environ 8.5 millions de CHF. Environ 60% de ces coûts sont pris en charge par la Confédération et les cantons.

Objectifs du réaménagement de la Rue de Mâche Ouest

- Amélioration de la qualité urbanistique et paysagère
- Renforcement de la liaison entre les quartiers de Madretsch et de Mâche
- Gain de confort et de sécurité pour les cyclistes (itinéraire prioritaire du canton de Berne)
- Création d'un climat urbain agréable et favorable à la biodiversité

Fiche d'information sur le tronçon : www.biel-bienne.ch/espaceroutier-projets

Legende

-  Piste cyclable
-  Bande cyclable
-  Trottoir
-  Revêtement perméable
-  Arbre sur domaine public/privé
-  Nouvel arbre
-  Délimitation du secteur

Sur cette double page



Ce plan représente une idée de base et se base sur le concept d'aménagement des mesures d'accompagnement de la circulation (MaC) de la branche Est de l'A5 et sur les réflexions d'aménagement élaborées jusqu'à présent dans le cadre de l'étude de projet du tronçon. Les détails de la réalisation seront encore discutés et intégrés.



Plus de confort et de sécurité pour la mobilité piétonne grâce aux trottoirs traversants et des trottoirs séparés physiquement des autres usagers de l'espace routier.

Les arrêts de bus sur chaussée bloquants augmentent la ponctualité et la fiabilité de l'horaire.



Rue de Mâche

Près-du-Bois



Des pistes cyclables séparées sur l'ensemble du tronçon augmentent la sécurité et le confort des cyclistes.



Les arrêts de bus sur chaussée bloquants augmentent la ponctualité et la fiabilité de l'horaire.

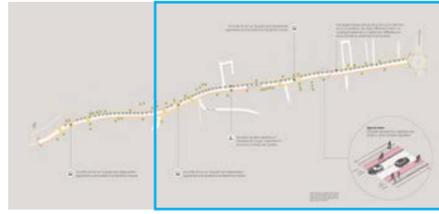


Les arrêts de bus sur chaussée bloquants augmentent la ponctualité et la fiabilité de l'horaire.

Legende

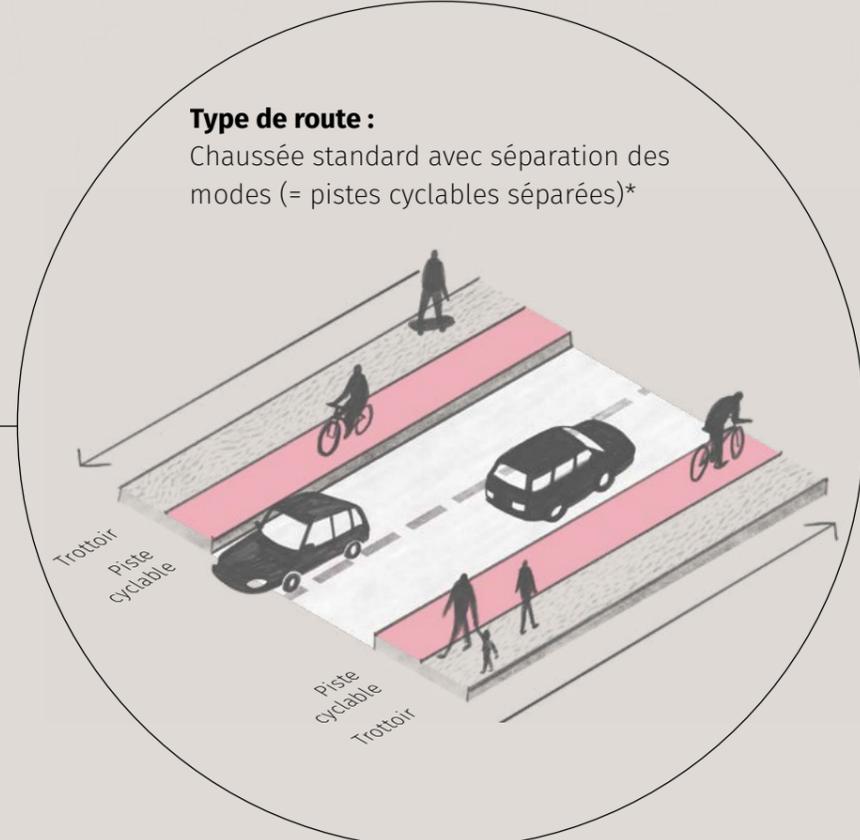
- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Trottoir
- Revêtement perméable
- Arbre sur domaine public/privé
- Nouvel arbre
- Délimitation du secteur

Sur cette double page



Ce plan représente une idée de base et se base sur le concept d'aménagement des mesures d'accompagnement de la circulation (MaC) de la branche Est de l'A5 et sur les réflexions d'aménagement élaborées jusqu'à présent dans le cadre de l'étude de projet du tronçon. Les détails de la réalisation seront encore discutés et intégrés.

Une rangée d'arbres doit voir le jour sur le côté nord de la rue de Mâche. Ces arbres offrent de l'ombre. Ils constituent également un habitat pour différentes espèces animales et améliorent le microclimat.



*Des bandes cyclables sont techniquement réalisées sur certains tronçons, pour des questions de place ou de sécurité.

Mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) relatives à la branche Est de l'A5

Rendre l'espace routier plus attrayant sur l'ensemble de la ville

Dans le cadre des mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) relatives à la branche Est de l'A5, l'espace routier de Bienne sera revalorisé progressivement et durablement. Au total, 21 tronçons seront mis en œuvre progressivement et de manière coordonnée. Une période d'environ 10 ans est prévue à cet effet. L'attractivité sera renforcée sur les axes nord et sud ainsi que sur différentes liaisons transversales et les voies d'accès à l'autoroute. La Ville de Bienne poursuit ainsi une politique systématique de valorisation de l'espace public, d'animation des quartiers, de promotion de la mobilité durable et de lutte contre le changement climatique.

L'objectif des mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) sur les axes nord et sud est de réduire encore le trafic et les émissions sonores, d'améliorer la sécurité, de réduire les atteintes à l'environnement et au climat et, globalement, d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

Plus d'informations sur le projet : www.biel-bienne.ch/espaceroutier-projets
Vers la brochure de présentation : www.biel-bienne.ch/espaceroutier-principes

CONTACT

Ville de Bienne
Département des infrastructures
Rue Centrale 49
2501 Bienne
032 326 16 51
www.biel-bienne.ch